

# Bilan annuel de l'animation du DOCOB

---

Site Natura 2000 de l'ASSE

**N° FR9301533**

***Période concernée : année 2025***

DATE : 18/02/2026

---

Structure : Syndicat Mixte Asse Bléone  
Rédactrice : Ophélie CUSSAC



---

## Table des matières

|       |  |    |
|-------|--|----|
| 1.    | Préambule.....   | 4  |
| 1.1   | Le Docob et le site Natura 2000 de l'Asse.....   | 4  |
| 1.2   | L'animation.....   | 5  |
| 1.3   | Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB.....   | 6  |
| 1.4   | Missions de la structure animatrice.....   | 10 |
| 2.    | Gestion des habitats et espèces.....   | 10 |
| 2.1   | Contrats Natura 2000.....  | 11 |
| 2.1.1 | Animation des contrats Natura 2000.....  | 11 |
| 2.1.2 | Présentation des contrats Natura 2000 signés.....                                      | 14 |
| 2.2   | Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC).....                              | 15 |
| 2.2.1 | Animation des MAEC.....  | 15 |
| 2.2.2 | Présentation du projet agro-environnemental.....                                       | 16 |
| 2.2.3 | Synthèse sur la signature des MAEC.....  | 16 |
| 2.3   | Charte Natura 2000.....  | 17 |
| 2.3.1 | Animation de la charte Natura 2000.....  | 17 |
| 2.4   | Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers.....                         | 18 |
| 2.5   | Animation foncière.....  | 21 |
| 3.    | Évaluation des incidences des projets.....   | 21 |
| 4.    | Suivis scientifiques et techniques.....  | 23 |
| 4.1   | Suivis réalisés en régie par l'animatrice.....   | 23 |
| 4.2   | Etudes sous-traitée.....   | 25 |
| 5.    | Information, communication, sensibilisation.....                                       | 27 |
| 5.1   | Création / mise à jour d'outils de communication, media.....                           | 27 |
| 5.2   | Organisations de réunions d'information ou d'animations.....                           | 28 |
| 5.3   | Communication / Animation auprès des scolaires.....                                    | 28 |
| 6.    | Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site..... | 29 |
| 7.    | Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site.....       | 30 |
| 7.1   | Organisation de la gouvernance du site.....  | 30 |
| 7.1.1 | Organisation de réunion(s) du comité de pilotage.....                                  | 30 |
| 7.1.2 | Animation de groupes de travail.....   | 31 |

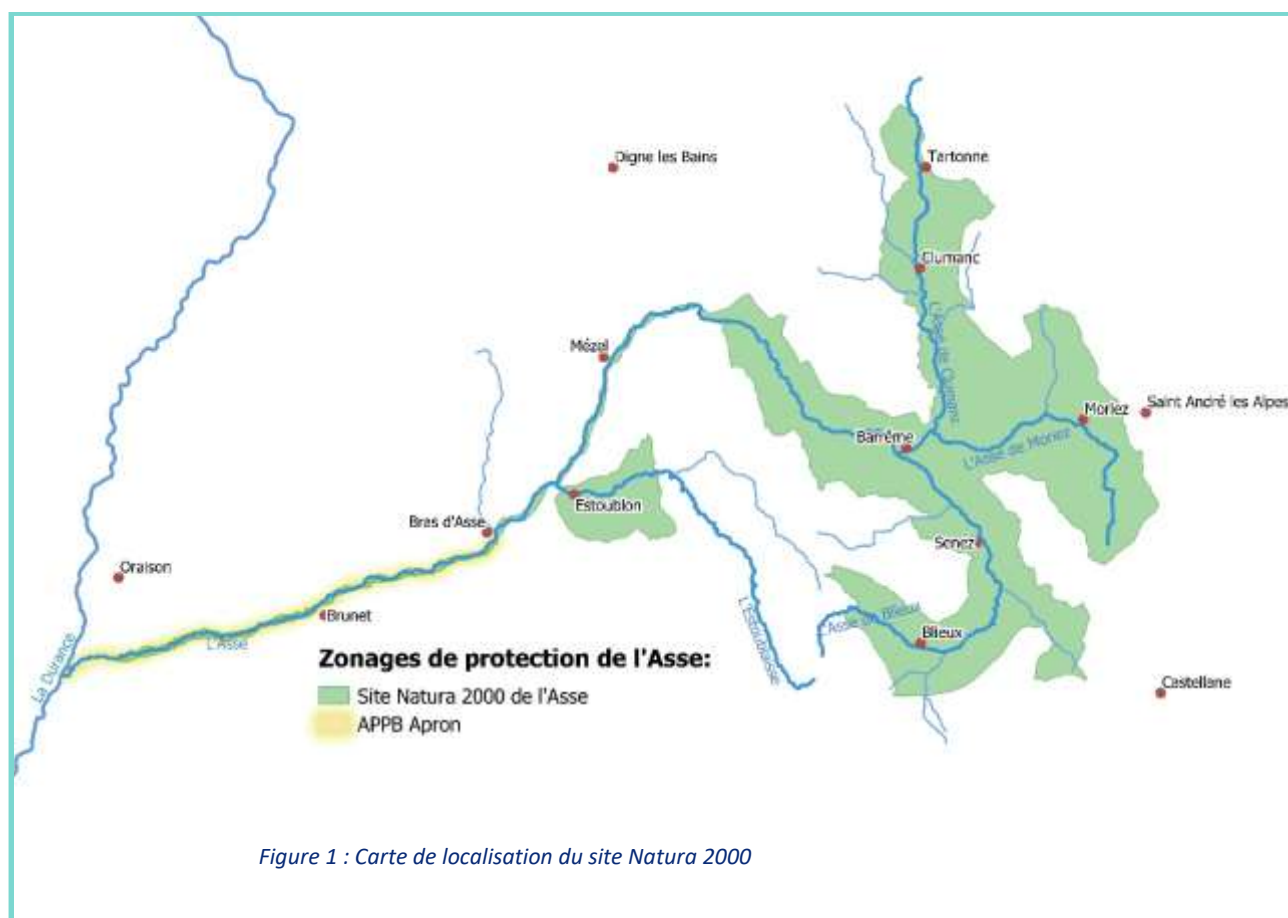
---

|  |    |
|--|----|
| 7.1.3 RCPA et bilan d'activité.....                                    | 31 |
| 7.2. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site..... | 31 |
| 7.3. Gestion administrative et financière .....                        | 32 |
| 7.4. Compléments ou mise à jour du Docob.....                          | 32 |
| 7.5. Formations .....  | 32 |
| 7.6. Autres actions .....  | 32 |
| 8. Synthèse .....  | 33 |
| 8.1 Bilan des activités de l'animateur :.....                          | 33 |
| 8.2 Récapitulatif financier.....                                       | 35 |
| 8.3 Récapitulatif des principales perspectives .....                   | 35 |
| 9. Publicité.....  | 36 |

# 1. Préambule

## 1.1 Le Docob et le site Natura 2000 de l'Asse

Le site Natura 2000 de l'Asse s'étend sur vingt-et-une communes le long de la rivière de l'Asse dans les Alpes de Haute Provence (04).



Le site de « l'Asse » (FR9301533) a été intégré au réseau européen Natura 2000 en 2008, au titre de la Directive « Habitats », car il abrite de nombreuses espèces patrimoniales et menacées.

Ce site était animé depuis 2013, par le Syndicat Mixte de Défense des Berges de l'Asse (SMDBA), syndicat de rivière basé à Bras d'Asse. Depuis le 1er janvier 2020, suite au rapprochement entre le SMDBA et le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone, c'est le Syndicat Mixte Asse Bléone (SMAB) qui porte l'animation de ce site Natura 2000. Un bilan d'animation suivi d'un COPIL sont réalisés tous les ans.



## 1.2 L'animation

L'animation est assurée par le Syndicat Mixte Asse Bléone, basé à Digne les Bains. Le DOCOB du site de l'Asse a été validé en COPIL durant l'année 2012 et l'animation a débuté en novembre 2013. Depuis, des conventions bi ou tri-annuelles se succèdent pour poursuivre l'animation.

Le Président actuel du COPIL est Monsieur Gilles PAUL, Maire de la commune de Bras d'Asse et Président du Syndicat Mixte Asse Bléone, structure animatrice.

Mme Ophélie CUSSAC est en charge de l'animation de ce site au travers d'un contrat à temps partiel de 17h30 hebdomadaire. Le temps d'animation pour le site de l'Asse correspond à 1/2 ETP soit environ 110 jours/an.

Le présent document expose le bilan d'activité de l'année 2025 (de janvier à décembre 2025 inclus).

---

## Conventionnement

Période concernée : 2025 - 2027

Budget : 90 009.58 €

| Postes de dépense                  | Dépenses éligibles retenues pour 3 ans |
|------------------------------------|--|
| Rémunération (1/2 ETP)             | 69 921.37 €                            |
| Prestations de services            | 9 600 €                                |
| Coûts indirects (15% rémunération) | 10 488.21 €                            |
| <b>Total</b>                       | <b>90 009.58</b>                       |

## Plan de financement

| Nom du financeur  | Montant attribué |
|---|------------------|
| Conseil Régional  | 18 001.92 €      |
| Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) | 72 007.66 €      |
| <b>Total</b>  | <b>90 009.58</b> |

### 1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

La cartographie des habitats naturels a fait état de 34 habitats naturels d'intérêt communautaire inscrits à l'Annexe 1 de la directive 92/43 et d'une cinquantaine d'habitats non communautaires.

Au total, 21% du site présente un intérêt communautaire soit une surface d'environ 4668 ha sur les 21 890 ha du site.

Le tableau ci-dessous résume les enjeux liés aux habitats :

Tableau 1 : Habitats d'intérêt communautaire du site

| TYPES DE MILIEU           | HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE   | ENJEU DE CONSERVATION |
|---------------------------|--|-----------------------|
| <b>Milieux aquatiques</b> | 7220- Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)  | Majeur                |
|                           | 7230- Tourbières basses alcalines  | Majeur                |
|                           | 3250- Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>   | Fort                  |
| <b>Milieux forestiers</b> | 9180- Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i> *  | Fort                  |
| <b>Milieux ouverts</b>    | 6170- Pelouses calcaires alpines et subalpines (Sous-Type 3 - Pelouses calciphiles en gradins et en guirlandes)  | Fort                  |
|                           | 6230- Formations herbues à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)* | Fort                  |
|                           | 6410- Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )  | Fort                  |
|                           | 6420- Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du ( <i>Molinio-Holoschoenion</i> )   | Fort                  |
|                           | 6510- Prairies maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )  | Fort                  |
| <b>Landes</b>             | 4090- Landes oroméditerranéennes endémiques à <i>Genêt épineux</i>   | Fort                  |
| <b>Milieux aquatiques</b> | 7240- Formations pionnières alpines du <i>Caricion bicoloris-atrofuscae</i> *  | Fort                  |
|                           | 3140- Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> sp.  | Fort                  |
|                           | 3220- Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée   | Modéré                |
|                           | 3240- Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>  | Modéré                |
|                           | 3270- Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri</i> p.p. et du <i>Bidention</i> p.p.   | Modéré                |
|                           | 3280- Rivières permanentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> avec rideaux boisés riveraines à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>                       | Modéré                |
| <b>Milieux forestiers</b> | 92A0- Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>   | Modéré                |
|                           | 91E0- Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i> )*                | Modéré                |
|                           | 9150- Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>   | Modéré                |
| <b>Milieux ouverts</b>    | 6110- Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du <i>Alyso-Sedion albi</i> *   | Modéré                |
|                           | 6210- Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco Brometalia</i> ) (*sites d'orchidées remarquables)                      | Modéré                |
|                           | 6430- Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin   | Modéré                |
|                           | 4060- Landes alpines et boréales   | Modéré                |
| <b>Milieux</b>            | 8120- Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin ( <i>Thlaspietea rotundifolii</i> )   | Modéré                |
| <b>rocheux</b>            | 8130- Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles   | Modéré                |
|                           | 8160- Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*   | Modéré                |
|                           | 8210- Pentés rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique  | Modéré                |
|                           | 8240- Pavements calcaires*   | Modéré                |
| <b>Milieux forestiers</b> | 9340- Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>  | Faible                |
| <b>Landes</b>             | 5110- Formation stables xéothermiques à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses ( <i>Berberidion</i> p.p.)  | Faible                |
|                           | 5210- Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp.   | Faible                |

Le site Natura 2000 de l'Asse abrite 22 espèces d'intérêt communautaire dont :

- 1 espèce végétale
- 9 mammifères
- 8 invertébrés
- 4 poissons

Dans le tableau ci-dessous se trouve la liste des espèces à enjeux identifiées dans le DOCOB :

Tableau 2 : Espèces à enjeux du site

| ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE    | ENJEU DE CONSERVATION | COMMENTAIRE  |
|------------------------------------|-----------------------|--|
| <b>Azuré de la sanguisorbe</b>     | Majeur                | Espèce d'affinité septentrionale, en marge méridionale de sa répartition. Habitat fortement menacé, en régression.                   |
| <b>Apron du Rhône</b>              | Majeur                | Effectifs faibles, en régression sur le site   |
| <b>Petit rhinolophe</b>            | Fort                  | Espèce présente principalement dans la moitié sud de la France, de forts effectifs sur le site. Présence de colonies de reproduction |
| <b>Ecrevisse à pattes blanches</b> | Fort                  | En forte régression, menacée par la disparition de ses habitats et l'introduction d'espèces exogènes                                 |
| <b>Agrion de Mercure</b>           | Fort                  | Population importante sur une partie du site. Localisé sur le territoire national  |
| <b>Grand murin</b>                 | Modéré                | Peu d'individus, pas de colonie de reproduction sur le site  |
| <b>Castor d'Europe</b>             | Modéré                | En phase de recolonisation en France. Présence hors du périmètre   |
| <b>Barbastelle</b>                 | Modéré                | Présence de l'espèce sans colonie de reproduction identifiée   |
| <b>Toxostome</b>                   | Modéré                | Rare sur le site, présence essentiellement liée à la présence d'individus sur la Durance   |
| <b>Barbeau meridional</b>          | Modéré                | Semble avoir disparue de l'Asse  |
| <b>Chabot</b>                      | Modéré                | Population stable et gros effectifs  |
| <b>Ancolie de Bertoloni</b>        | Modéré                | Subendémique. Plusieurs stations, non menacée  |
| <b>Murin à oreilles échancrées</b> | Faible à modéré       | Pas de colonie de reproduction sur le site   |
| <b>Grand rhinolophe</b>            | Faible                | Espèce très peu présente sur le site, pas de reproduction identifiée   |
| <b>Petit murin</b>                 | Faible                | Peu d'individus, pas de colonie de reproduction sur le site  |
| <b>Minioptère de Schreibers</b>    | Faible                | Espèce d'affinité méditerranéenne, mais aucune preuve de résidence sur le site   |
| <b>Ecaille chinée</b>              | Faible                | Espèce commune sur le territoire national  |
| <b>Lucane cerf-volant</b>          | Faible                | Observée ca et là sur le site, non rare sur le territoire national   |
| <b>Blageon</b>                     | Faible                | Espèce abondante sur le territoire nationale, peu menacée  |



Figure 2 : Apron du rhône



Figure 3 : Azuré de la sanguisorbe



Figure 4 : Petit rhinolophe

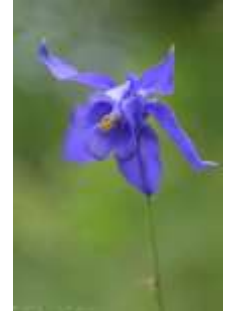


Figure 5 : Ancolie de Bertoloni

Les objectifs de gestion identifiés par le DOCOB sont les suivants :

- OG1 : Gestion des habitats naturels d'intérêt communautaire
- OG2 : Gestion des Espèces d'intérêt communautaire
- OG3 : Amélioration des connaissances et suivis scientifiques
- OG4 : Mises en cohérence entre politiques publiques, activités humaines et conservation des espèces et habitats
- OG5 : Animation, sensibilisation et communication

Le DOCOB contient 21 fiches actions permettant de répondre à ces objectifs.

## 1.4 Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :



La suite du bilan est structurée suivant les missions ci-dessus.

## 2. Gestion des habitats et espèces

| Type action  | Nombre jours | % temps travail |
|--|--------------|-----------------|
| Animation des Contrats N2000                       | 15.4         | 13.2%           |
| Animation des MAEC                                 | 10.8         | 9.3%            |
| Animation de la charte                             | 0            | 0               |
| Animations du site avec d'autres outils financiers | 13.6         | 11.6%           |
| Animation foncière                                 | 0            | 0               |
| <b>TOTAL</b>                                       | <b>39.8</b>  | <b>34.1 %</b>   |

---

## 2.1 Contrats Natura 2000

### 2.1.1 Animation des contrats Natura 2000

- **Restauration d'un gîte à Petit rhinolophe à Clumanc**

En 2023, un Contrat Natura 2000 porté par un particulier a été signé pour restaurer un gîte à Petit rhinolophe sur la commune de Clumanc. En 2024, ont eu lieu les travaux de restauration et de plantation d'une haie, une Obligation Réelle Environnementale a également été signée entre le Syndicat Mixte Asse Bléone et le propriétaire.

En 2025, l'animatrice s'est chargée de :

- Accompagner le propriétaire dans la demande de remboursement. En effet, des compléments avaient été demandé par la Région pour pouvoir solder l'opération.
- Réaliser plusieurs visites sur site pour vérifier la reprise des plants de la haie et suivre la colonisation du site par les chauves-souris. Un Petit rhinolophe a été observé en septembre 2025.
- Commander et installer des thermo-hygromètres pour suivre les conditions thermiques du rez-de-chaussée et de l'étage en toute saison. Ils ont été installés en septembre 2025.
- Aménager des chicanes aux ouvertures dédiées aux chiroptères. En effet, des pelotes de réjection de rapaces ont été trouvées dans le cabanon, faisant craindre la visite du site par des prédateurs. Les chicanes permettent de restreindre l'accès seulement aux chiroptères.



Figure 6 : Photo du cabanon restauré (à gauche) et des chicanes (à droite)

---

- **Restauration d'un gîte à Petit rhinolophe à Estoublon**

Un Contrat Natura 2000 porté par un particulier a été signé en 2025 pour restaurer un gîte historique de Petit rhinolophe sur la commune d'Estoublon. Il s'agit d'un contrat mutualisé avec le site N2000 de Valensole, sur lequel un autre cabanon du même propriétaire a également été restauré (sur la commune de St Jurs)

La convention d'aide a été obtenue en janvier 2025. Suite à quoi l'animatrice a :

- mené des recherches sur l'urbanisme de la commune et accompagné le propriétaire pour déposer un permis de construire
- organisé plusieurs visites du site avec l'entreprise, le propriétaire et le Parc Naturel Régional du Verdon pour définir et cadrer les modalités d'intervention en amont des travaux
- réalisé le suivi de travaux jusqu'à leur réception
- conseillé le propriétaire sur l'achat de thermo-hygromètre et sur l'éventuelle signature d'une Obligation Réelle Environnementale
- accompagné le propriétaire pour les démarches administratives et notamment la demande de paiement.



*Figure 7 : Photo du cabanon avant/après restauration*

---

- **Projet de restauration d'arbres têtards à Senez**

L'animatrice a été contacté par l'ONF pour un projet de restauration d'arbres têtards sur la commune de Senez. En effet, ces arbres remarquables, plus entretenus depuis plusieurs décennies, forment de véritables gîtes pour de nombreuses espèces et notamment les chauves-souris et le Pique-prune.

Un diagnostic de tous les arbres têtards (diamètre, essence, présence de cavités, de terreau, d'espèces, de dendromicrohabitats, ...) susceptibles de faire l'objet de travaux de restauration a été réalisé à l'automne 2025.

Des recherches bibliographiques ont également été menées pour appréhender les modalités de travaux de restauration des arbres têtards.

Des échanges sont en cours, notamment avec les financeurs, dans l'objectif de déposer un contrat Natura 2000 porté par l'ONF, en 2026.

- **Autres projets avortés**

L'animatrice a travaillé sur un projet d'ouverture de milieu à Moriez, qui a nécessité une visite de terrain avec un professionnel pour chercher des solutions techniques à la mise en œuvre de ce projet. Aucune solution technique ayant été trouvée pour l'instant, le projet reste en suspens.

L'animatrice a aussi été sollicité par un particulier qui souhaite réaliser des travaux sur un gîte à Petit rhinolophe à Blieux. Du temps a été consacré à la recherche de financements potentiels via des recherches bibliographiques, des échanges avec les potentiels financeurs, et une visite de terrain notamment avec la Fondation du patrimoine. Le projet du propriétaire a finalement évolué vers une vente et a fait l'objet d'une évaluation des incidences (cf §3).

## 2.1.2 Présentation des contrats Natura 2000 signés

Ci-dessous la liste des Contrats N2000 signés sur le site Natura 2000 de l'Asse :

Tableau 3 : Contrats N2000

| Contrat     | Bénéficiaire             | Montant total | Date signature | Actions prévues                      | Habitat / Espèce concernées               | Surface ou nb | Mesures du Docob liées | Avancement      |
|-------------|--------------------------|---------------|----------------|--------------------------------------|---|---------------|------------------------|-----------------|
| <b>N° 1</b> | ASA des canaux de Blieux | 45 260 €      | 2016           | Restauration de canaux d'irrigation  | Prairies maigres de fauche                | 200 ml        | POL1, GH05, ESP02      | Terminé en 2018 |
| <b>N° 2</b> | FDAAPPMA 04              | 14 400 €      | 2020           | Restauration d'un adous              | Chabot, Blageon, Forêt alluviale et adous | 600 ml        | ESP02                  | Terminé en 2021 |
| <b>N° 3</b> | M.CHAILLAN               | 17 844 €      | 2023           | Restauration d'un gîte à chiroptères | Petit rhinolophe, Grand rhinolophe        |               | ESP01                  | Terminé en 2024 |
| <b>N°4</b>  | M.SAUVAIRE               | 18 920 €      | 2025           | Restauration d'un gîte à chiroptères | Petit rhinolophe, Grand rhinolophe        |               | ESP01                  | Terminé en 2025 |

### ➤ Perspectives

Les gîtes à Petit rhinolophe récemment restaurés dans le cadre de contrats N2000 à Clumanc et Estoublon doivent faire l'objet d'un suivi annuel.

La signature d'une Obligation Réelle Environnementale est également en projet pour le gîte d'Estoublon.

Par ailleurs, la poursuite du travail engagé sur le projet de restauration d'arbres trognes devrait permettre le dépôt d'un contrat natura 2000 en 2026.

---

## 2.2 Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC)

### 2.2.1 Animation des MAEC

En 2025, l'animatrice N2000 de l'Asse a travaillé de concert avec l'animatrice du site de « Gorges de Trévans, Montdenier et Mourre de Chanier » sur un projet de MAEC avec un agriculteur de Castellane.

En effet, les pelouses d'intérêt communautaire du lieudit de Taulanne sont à cheval sur les deux sites Natura 2000. Les animatrices ont étudié le projet de MAEC en mettant en commun les enjeux et les connaissances sur ce site, et organisé une rencontre avec l'agriculteur. Cette rencontre a permis de connaître les pratiques agricoles en place et de conseiller l'éleveur sur d'éventuelles améliorations. Toutefois, l'éleveur n'a pas souhaité donner suite et signer une MAEC, qui s'avérait peu pertinente au regard des pratiques déjà globalement adaptées au site et ses enjeux.

11 exploitants agricoles ont été engagés en MAEC sur la période 2023-2028.

En 2025, l'animatrice a rencontré deux de ces exploitants dans le but de faire un « bilan mi-parcours » des mesures mises en place. Ce suivi a nécessité la préparation d'un questionnaire, la visite avec l'éleveur des parcelles engagées en MAEC, et la réalisation d'un compte-rendu permettant de faire le point sur les actions restant à réaliser.

Par ailleurs, dans le cadre de ces MAEC, les éleveurs engagés doivent suivre une formation obligatoire, qui doit être définie et organisée par l'animatrice. Ainsi, plusieurs réunions ont eu lieu, notamment avec le formateur choisi et les animateurs N2000 des sites proches, pour définir les modalités d'organisation de la formation. De plus, l'animatrice a consacré beaucoup de temps à la relecture et la correction des documents de présentation proposés par le formateur (SCOPELA), ainsi qu'aux invitations et relances des éleveurs. La formation a eu lieu le 25 avril 2025 et s'est suivi d'un débrief avec le formateur et les animateurs N2000.

Enfin, d'autres missions annexes associées au volet agricole et aux MAEC ont été réalisées par l'animatrice :

- La rencontre avec un nouvel agriculteur ayant des questionnements sur la réglementation agricole et les pratiques autorisés en site N2000
- La participation à une réunion d'échanges sur la pratique du brûlage dirigé
- La participation au Comité Régional Agro-Environnemental et Climatique (CRAEC)

---

## 2.2.2 Présentation du projet agro-environnemental

Le Projet Agri-Environnemental et Climatique (PAEC) « Massif des Monges - Vallée de l'Asse » est porté par le Syndicat Mixte Asse Bléone et le Syndicat Mixte du Massif des Monges. Il a été mis en place en 2023 et concerne les périmètres suivants :

- les 4 sites Natura 2000 que sont « Cheval Blanc - Montagne de Boules - Barre des Dourbes », « L'Asse », « Montagne de Val Haut - Clues de Barles - Clues de Verdaches » et « Venterol – Piégut - Grand Vallon », couvrant 48 000 ha.
- Le bassin versant de l'Asse, sur lequel 3 202 Ha de zones humides ont été recensés. Ce sont donc sur ces espaces, que des MAEC peuvent être mises en place.

En 2025, les animatrices du PAEC ont rédigé le bilan intermédiaire du PAEC, demandé par la DRAAF PACA.

## 2.2.3 Synthèse sur la signature des MAEC

Pour rappel, plusieurs mesures peuvent être contractualisées par MAEC. Sur le site N2000 de l'Asse, 11 exploitants agricoles se sont engagés dans l'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Surfaces herbagères et pastorales (PRA 1)
- Amélioration de la gestion pastorale (PRA3)
- Ouverture de milieu (OUV1)
- Ouverture de milieu et amélioration de la gestion pastorale (OUV2)
- Protection des espèces (ESP3)
- Préservation des milieux humides (MHU1)

Chaque MAEC est un engagement sur cinq ans.

La totalité des MAEC engagés sur le site N2000 de l'Asse représente 653 Ha de prairies/pelouses engagées et un budget de 223 940 € pour 5 ans.

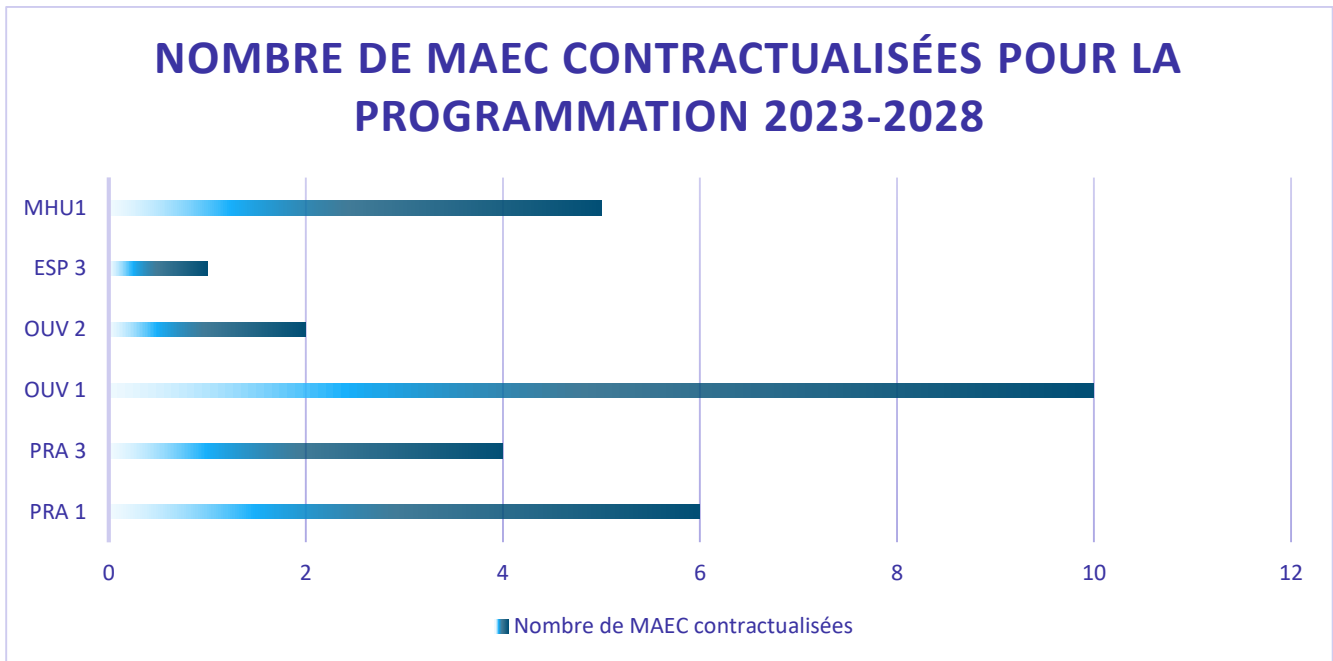


Figure 8 : MAEC contractualisées

#### ➤ Perspectives

Le suivi des MAEC en cours devrait se poursuivre sur l'année 2026 pour pouvoir réaliser un bilan mi-parcours pour tous les exploitants en MAEC.

## 2.3 Charte Natura 2000

### 2.3.1 Animation de la charte Natura 2000

Le DOCOB du site Natura 2000 de l'Asse (réalisé par le bureau d'étude Naturalia) possédait déjà une Charte Natura 2000 qui n'a donc pas eu besoin d'être modifiée. Il a été défini lors de la première Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA) que la promotion auprès du public de la charte Natura 2000 ne devait pas être réalisée. Le Syndicat Mixte Asse Bléone n'a donc pas axé ses actions de communication sur la charte et aucune demande n'a été faite à ce jour pour adhérer à la Charte.

#### ➤ Perspectives

Aucune perspective sur cette thématique

---

## 2.4 Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

- **Gestion des adous en lien avec les outils financiers de la Fédération de Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques des Alpes de Haute Provence.**

La FDAAPPMA 04 porte plusieurs projets de restauration d'adous et notamment de retrait d'ouvrages afin de restaurer la continuité écologique et le fonctionnement naturel des adous. L'animatrice a travaillé en 2025 de concert avec la chargée d'étude de la FDAAPPMA 04 sur deux projets :

- La restauration de l'adous de Bras d'Asse : deux agriculteurs ont été rencontrés, un diagnostic a été réalisé. La mise en œuvre des travaux a été reportée suite à des désaccords de propriétaires.
- La restauration de l'adous d'Estoublon : un propriétaire a été rencontré, un agriculteur contacté et un diagnostic réalisé. La mise en œuvre des travaux est prévue pour 2026.

L'animatrice a également répondu à d'autres sollicitations sur la gestion des adous :

- Rencontre avec un agriculteur qui souhaitait obtenir des conseils d'entretien et de gestion d'un adous sujet à la présence de barrages de Castor.
- Recherche et localisation d'un nouvel adous à St Julien d'Asse

Cette mission répond à la mesure ESP02 du DOCOB « Assurer la conservation et l'entretien des réseaux annexes hygrophiles ».

- **Porter à connaissances de la dotation biodiversité**

La plupart des communes du site Natura 2000 de l'Asse perçoivent une « dotation biodiversité », soit des aménités rurales qui visent à soutenir les communes rurales dont une partie significative du territoire comprend une aire protégée.

L'animatrice a réalisé une campagne d'information auprès des élus du site N2000 de l'Asse :

- Le fonctionnement de la dotation biodiversité a été présenté en Comité Syndical
- Des courriers ont été réalisés et envoyés à toutes les communes percevant des aménités rurales

S'en est suivi une réunion avec la commune de St Julien d'Asse afin d'orienter l'utilisation de cette dotation sur des projets permettant de valoriser la biodiversité de la commune.

---

Cette mission répond à l'objectif OG4 du DOCOB « Mise en cohérence de politiques publiques, activités humaines et conservation des espèces et habitats ».

- **Préconisations Natura 2000 dans le cadre du Plan Pluriannuel de Gestion de la Végétation (PPGV) porté par le Syndicat**

Pour rappel, le Syndicat Mixte Asse Bléone a réalisé un programme d'entretien de la ripisylve (financé en partie par l'agence de l'eau dans le cadre du Contrat de rivière de l'Asse) sur le site Natura 2000. Dans ce cadre, et pour pouvoir commencer les travaux à l'automne 2021, une Déclaration d'intérêt Général était nécessaire. A ce titre, l'animatrice a réalisé l'étude d'impact et l'étude d'incidences Natura 2000 en avril et mai 2021.

Depuis, des prospections de terrain ont lieu chaque été avant les travaux (automne) de façon à pouvoir repérer les espèces à enjeux et habitats particuliers (arbres à cavités, terriers, plantes hôtes, etc...).

En cas de présence, une matérialisation sur le terrain est réalisée afin d'éviter autant que possible les travaux et les accès dans les zones sensibles.

Par ailleurs, l'animatrice a fait intégrer en 2025 la programmation de travaux de restauration d'un adous dans le cadre de ce plan de gestion. En effet, l'animatrice s'est rendu sur l'adous de Plan Touchard à plusieurs reprises pour émettre un diagnostic, dimensionner les travaux à réaliser et marquer la zone de restauration. C'est à l'automne 2025 que l'entreprise est intervenue avec une pelle afin de restaurer la confluence, encombrée par un banc de gravier figé par la végétation. Des visites-post-travaux ont également été nécessaire pour s'assurer de la renaturalisation de l'adous.

Cette mission répond à la mesure ESP02 du DOCOB « Assurer la conservation et l'entretien des réseaux annexes hygrophiles » et à la mesure GH02 « Restaurer, entretenir et maintenir les ripisylves ».

---

- **Installation de nichoirs à chiroptères par la DIRMED, dans le cadre d'une réponse à un Appel à Projets.**

La DIRMED a souhaité équiper certains ouvrages d'art de nichoirs à chiroptères afin notamment de conserver et valoriser la biodiversité au sein de ces ouvrages. L'animatrice a accompagné la DIRMED à :

- Argumenter la réponse à l'appel à projet sur les enjeux liés aux chiroptères sur le site Natura 2000 de l'Asse
- Sélectionner les ouvrages les plus pertinents à équiper au regard des enjeux naturalistes, du type d'ouvrage et des projets de travaux de la DIRMED
- Marquer l'emplacement des nichoirs à installer sur deux ouvrages d'art. Trois autres ouvrages seront équipés en 2026.

L'animatrice a également participé à une journée organisée par la DIRMED sur la thématique de l'environnement au sens large. Le partenariat entre la DIRMED et le SMAB a été abordé, ainsi que les enjeux du site Natura 2000 de l'Asse.

Cette mission répond à l'objectif OG4 du DOCOB « Mise en cohérence de politiques publiques, activités humaines et conservation des espèces et habitats » ainsi qu'à la mesure ESP01 « Préservation des gîtes favorables aux chiroptères ».

### ➤ **Perspectives**

Toutes ces actions se poursuivront en 2026 avec :

- La réalisation de travaux de restauration de l'adous d'Estoublon
- Des campagnes de prospections en prévision de la nouvelle programmation de travaux d'entretien de la ripisylve de 2026
- Une campagne d'information auprès des nouveaux élus sur la dotation biodiversité
- L'installation de nouveaux nichoirs et leur suivi.

---

## 2.5 Animation foncière

Aucune mission liée à cette thématique n'a été réalisée en 2025.

Une obligation réelle environnementale est en cours d'élaboration, mais étant liée au Contrat Natura 2000 de restauration du gîte à chiroptères d'Estoublon, cette tâche a été rattachée à la thématique « animation des Contrats Natura 2000 ».

# 3. Évaluation des incidences des projets

|   | Nombre | Nombre de jours | % temps dédié |
|---|--------|-----------------|---------------|
| Sollicitations dans le cadre des évaluations d'incidences | 21     | 17.4            | 14.9%         |

**21 évaluations d'incidences N2000** ont été suivies sur l'année 2025. L'animatrice Natura 2000 a aidé à la prise en compte des habitats et espèces pouvant être impactés ou à l'adaptation des détails techniques avec les porteurs de projet (choix des chemins d'accès, périodes d'intervention, ...). Certaines évaluations d'incidences ont également nécessité des déplacements sur le terrain pour localiser les enjeux ou des réunions de concertation.

Ces missions s'appliquent lorsque l'animatrice est contactée par le porteur de projet en amont de la réalisation de l'évaluation d'incidences, ou à posteriori lorsqu'elle est contactée par la DDT04. Certains projets ont été accompagnés sur demande des opérateurs soucieux de la prise en compte des enjeux environnementaux, alors qu'ils n'étaient pas soumis à évaluation d'incidences (4 en 2025).

| Projets  | Porteur de projet                      | de Commune       | Actions de l'animatrice   |
|--|--|------------------|---|
| Travaux d'entretien des ouvrages d'art   | DIRMED                                 | Multi-communes   | Travail sur la programmation annuelle N+1 des travaux : visites de terrain, définition des enjeux, préconisations et accompagnement dans la réalisations des évaluations d'incidences |
| Plan d'aménagement de la forêt domaniale du Suy                                | ONF                                    | Multi-communes   | Porter à connaissances et échanges avec le pétitionnaire  |
| Coupe définitive hors plan d'aménagement                                       |  | Barrême          | Visite de terrain, définition des enjeux et préconisations  |
| Traversées de cours d'eau (x4)   |  | Multi-communes   | Visite de terrain, définition des enjeux, préconisations, avis émis à la DDT sur les dossiers loi sur l'eau   |
| Implantation d'une antenne relais  | Opérateur réseau                       | Bras d'Asse      | Echanges avec la DDT et le pétitionnaire, accompagnement dans la réalisation de l'évaluation d'incidences   |
| Organisation du Trail Verdon   | Organisateur de manifestation sportive | Moriez           | Définition des enjeux, et préconisations  |
| Création d'une plateforme de conditionnement et de stockage de bois déchiqueté | CCAPV                                  | Barrême          | Définition des enjeux, porter à connaissances, préconisations   |
| Travaux d'aménagement sur une déchetterie                                      |  |                  |   |
| Entretien d'ouvrages de correction torrentielle                                | RTM                                    | Barrême          | Contact téléphonique avec le pétitionnaire  |
| Plan Départemental DFCI  | DDT                                    | Multi-communes   | Définition des enjeux, et préconisations  |
| Travaux héliportés sur les lignes électriques                                  | RTE                                    | Multi-communes   | Définition des enjeux et des préconisations   |
| Coupes de bois en ripisylve  | Particuliers                           | Multi-communes   | Alerte des services de l'État sur ces projets émergents   |
| Aménagement d'un gîte majeur à Petit rhinolophe                                | Particulier                            | Blieux           | Porter à connaissances, nombreuses réunions, préconisations, accompagnement à la réalisation de l'évaluation d'incidences   |
| Agrainage  | Société de chasse de Barrême           | Barrême          | Echange téléphonique, porter à connaissances et préconisations  |
| Entretien des fossés et de la végétation en bord de route                      | CD04                                   | Barrême          | Visite de terrain, mise en évidence des enjeux et préconisations  |
| Permis de construire (x2)  | Particulier (demande avis via CCAPV)   | Moriez et Blieux | Définition des enjeux, et préconisations  |
| Brûlage dirigé   | Particulier (demande avis via DDT)     | Blieux           | Définition des enjeux, et préconisations  |

### ➤ Perspectives

De nombreux projets sont renouvelés chaque année (projets DIRMED, manifestations sportives) et nécessitent d'être accompagnés de nouveau.

Il est également prévu d'accompagner certains projets dans leur mise en œuvre, tel que l'aménagement du gîte à Petit rhinolophe de Blieux.

## 4. Suivis scientifiques et techniques

|                           | Nombre | Budget                | Nombre de jours dédié | % temps travail |
|---------------------------|--------|-----------------------|-----------------------|-----------------|
| Suivis en régie           | 7      | En interne            | 14.2                  | 12.2 %          |
| Suivis sous-traités       | 1      | Hors convention N2000 | 6.5                   | 5.6 %           |
| Bancarisation des données | 1      | En interne            | 0.1                   | 0.1%            |
| <b>TOTAL</b>              |        |                       | <b>20.8</b>           | <b>18 %</b>     |

### 4.1 Suivis réalisés en régie par l'animatrice

- **Azuré de la Sanguisorbe (*Phengaris teleius*)**

Un suivi en régie de ce papillon, rare et protégé, dont la station française la plus au sud se trouve sur le site Natura 2000 de l'Asse, a débuté l'été 2019, à raison d'un jour par semaine durant un mois par an.

Avant ce suivi, la population et sa localisation était très peu connue. Le but est d'obtenir un état des lieux quantitatif et qualitatif de l'espèce. Ainsi, ce suivi annuel permet d'évaluer

la répartition et l'évolution des effectifs des populations d'Azuré de la Sanguisorbe, de sensibiliser les propriétaires, d'identifier les menaces qui pèsent sur ce papillon et sa plante-hôte, afin de mettre en place des mesures de préservation. Des opérations de débroussaillage et de transplantation de sanguisorbes ont été effectués les années précédentes pour restaurer les habitats de cette espèce.

Sur la période 2025, le suivi annuel a permis de comptabiliser 22 papillons (contre 23 l'année précédente) et un compte-rendu a été réalisé.



- **Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)**



Le Groupe Chiroptères de Provence (GCP) a identifié 2 gîtes majeurs à Petit Rhinolophe sur le territoire du site Natura 2000 de l'Asse. L'animatrice a entrepris un comptage estival en sortie de gîte, annuellement depuis 2019, à raison de deux soirées par an. Ce suivi permet de rendre compte de l'évolution de ces colonies et de sensibiliser les propriétaires des deux bâtis servant de gîte aux chiroptères.

Le suivi annuel 2025 met en évidence la présence d'un effectif stable dans les deux gîtes (33 dans le gîte de Bras d'Asse et plus de 287 dans le gîte de Blieux).

Par ailleurs, depuis la réalisation d'une étude de hiérarchisation des gîtes à chiroptères du site N2000 de l'Asse, l'animatrice entreprend des suivis ponctuels sur des sites prioritaires ou dépourvus de données (au nombre de 6 cette année).

- **Apron du Rhône (*Zingel asper*)**



Cette espèce endémique identifiée dans le DOCOB comme prioritaire, fait l'objet d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope sur l'Asse. Des individus ayant été observés à l'extérieur du périmètre de l'APPB, l'animatrice et l'OFB mettent en place des prospections annuelles à raison de deux soirées par an, sur plusieurs tronçons de l'Asse, afin d'estimer la répartition et les effectifs de cette espèce. Ce suivi s'inscrit également dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur de l'Apron du Rhône.

Il nécessite l'organisation des prospections, la définition du protocole, les inventaires nocturnes et la rédaction des comptes-rendus.

- **Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*)**

L'Ecrevisse à pattes blanches est une espèce protégée à enjeu fort sur le site Natura 2000 de l'Asse. Elle est présente dans les adous de la basse vallée de l'Asse et menacée par l'Ecrevisse signal, écrevisse invasive découverte en 2020 sur Brunet.



---

Des écrevisses à pattes blanches en péril dans les adous de la basse vallée ont alors été réintroduites dans les adous de la haute vallée par la Fédération de pêche en 2023. Depuis, une nuit de prospection par an permet d'inventorier et confirmer la survie des écrevisses à pattes blanches réintroduites.

- **Autres suivis ponctuels**

D'autres suivis ponctuels ont été réalisés courant 2025 tels que :

- Le recensement des frayères avec la Fédération de pêche dans les adous ayant fait l'objet de travaux de restauration,
- Une pêche d'inventaire avec l'OFB à Norante,
- Une prospection Loutre dans l'Asse à Barrême

## 4.2 Etudes sous-traitée

- **Inventaires naturalistes sur deux secteurs de la commune de Barrême**

En prévision de travaux sur les digues du village de Barrême, ainsi que sur l'aménagement d'un seuil sur l'Asse de Moriez, le Syndicat a souhaité externaliser une étude naturaliste pour connaître les enjeux en présence sur ces sites.

Ainsi, l'étude a été confiée au bureau d'études MONTECO (avec Asellia ecologie et Entomia en sous-traitants) afin de :

- Réaliser les inventaires naturalistes,
- Evaluer les enjeux et les potentiels impacts des travaux
- Définir des mesures d'évitement et de réduction d'impact.

L'animatrice était en charge en 2025 du suivi de l'étude, des échanges avec le prestataire, de la relecture des rapports, et des demandes de compléments.

Les mesures d'évitement ont également commencé à être mises en œuvre via le repérage des arbres à enjeux ainsi que leur matérialisation pour les mettre en défens.

Cette étude a été réalisée dans le cadre des missions du Syndicat et n'était pas inscrite dans la convention Natura 2000.

Elle a permis d'améliorer la connaissance naturaliste du site Natura 2000 de l'Asse et d'adapter le projet de travaux aux enjeux.

---

- **Expertises botaniques pour l'évaluation de l'état de conservation des habitats agro-pastoraux du site N2000 de l'Asse**

En 2021, une étude d'évaluation de l'état de conservation des habitats agro-pastoraux a été menée sur 2800 Ha afin de connaître l'état de conservation des milieux agro-pastoraux d'intérêt communautaire à une échelle pratique, et de cibler les actions à réaliser pour les MAEC 2023-2027.

Maintenant que les MAEC sont mises en œuvre, de nouvelles expertises botaniques paraissent nécessaires pour :

- mettre en évidence l'effet des mesures mises en place et ajuster au besoin ces mesures
- mettre à jour l'état des lieux de 2021 sur des secteurs à forts enjeux,
- éventuellement étudier certains secteurs manquants dans l'étude de 2021,
- cibler les actions qu'il reste à réaliser, notamment pour anticiper la nouvelle programmation MAEC 2028.

Il s'agira donc de déclencher des journées d'expertise selon les besoins de l'animatrice Natura 2000, avec un maximum de 10 journées de terrain sur les deux années 2026 et 2027.

En 2025, l'animatrice a rédigé le cahier des charges et monter le marché pour consulter les entreprises en début d'année 2026.

Cette étude est inscrite à la convention N2000 avec un budget de 9 600 €.

➤ **Perspectives**

Tous les suivis annuels en régie seront renouvelés en 2026.

Par ailleurs, les expertises botaniques externalisées seront suivies par l'animatrice, en parallèle de la rencontre avec les éleveurs pour faire un bilan mi-parcours des MAEC.

## 5. Information, communication, sensibilisation

| Type action             | Nombre | Nombre jours | % temps travail |
|-------------------------|--------|--------------|-----------------|
| Outils de communication | 2      | 5            | 4.3%            |
| Scolaires               | 1      | 0.6          | 0.6%            |
| Animations              | 2      | 1.7          | 1.5%            |
| <b>TOTAL</b>            |        | 7.4          | 6.3%            |

### 5.1 Création / mise à jour d'outils de communication, media

La basse vallée de l'Asse est concernée par la présence d'un APPB en faveur de l'Apron du Rhône, espèce phase en priorité 1 du DOCOB.

Deux grands panneaux d'accueil ont été réalisés par l'animatrice :

- Un qui sera installé à Estoublon sur une zone de baignade pour notamment sensibiliser les baigneurs aux impacts des barrages de galets
- Un qui sera installé à Brunet au bord d'un lac qui abrite le Gobie à taches noires, afin notamment de sensibiliser les usagers sur l'impact des espèces exotiques envahissantes.

Les panneaux n'étaient pas inscrits dans la convention N2000, ils ont été financés par la DDT. Ils ont été élaborés par l'animatrice (rédaction et graphisme), en partenariat avec divers acteurs.



## 5.2 Organisations de réunions d'information ou d'animations

L'animatrice a été sollicitée pour animer plusieurs évènements en 2025 :

- Les rendez-vous aux jardins : un évènement organisé par la CCAPV sur Barrême.

Il s'agissait cette année de proposer au grand public une balade nature nocturne « Rencontre avec les chauves-souris de la vallée de l'Asse ».

- Le festival de l'Écrevisse à pattes blanches : un évènement organisé par les AJT du Verdon, sur la commune de Castellane

Il s'agissait pour l'animatrice, de proposer un quizz sur les écrevisses et de sensibiliser le grand public à cette thématique.

## 5.3 Communication / Animation auprès des scolaires

Depuis plusieurs années, l'animatrice travaille en collaboration avec le Lycée de Carmejane afin de proposer des chantiers pédagogiques. En 2025, il s'agissait d'animer une réunion et d'organiser les futurs chantiers à réaliser.

### ➤ Perspectives en termes de communication

Les panneaux nouvellement créés ont été réceptionnés en décembre 2025 et seront installés début 2026.

Les animations devraient être renouvelées les années suivantes, ainsi que les chantiers pédagogiques avec le lycée de Carmejane.

## 6. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

|                             | Nombre | Nombre jours dédié | % temps travail |
|-----------------------------|--------|--------------------|-----------------|
| Programmes d'actions suivis | 5      | 10                 | 8.6%            |

L'animatrice a apporté ses contributions à d'autres programmations, projets, tels que :

- Le Plan National d'Actions (PNA) en faveur de l'Apron du Rhône, piloté par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) Rhône-Alpes.

Il s'agissait pour l'animatrice de participer aux réunions annuelles, de relire et compléter le bilan mi-parcours du PNA.

- Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Durance piloté par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de Durance (SMAVD). En effet, le site Natura 2000 de l'Asse fait partie du périmètre du SAGE Durance.

Il s'agissait de participer aux réunions et de relire et compléter tous les rapports d'état des lieux liés à la biodiversité (8 au total)

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Provence Alpes Agglomération (PAA).

L'animatrice a assisté aux réunions pour suivre la procédure et a relu et compléter les différentes versions du SCOT avant son arrêt.

- Le Plan Régional d'Actions Chiroptères, piloté par le Groupe Chiroptères de Provence (GCP)

L'animatrice a participé à une réunion d'information sur « l'agriculture et les chiroptères ».

- Les programmes liés aux espèces exotiques envahissantes : l'animatrice a assisté à plusieurs réunions et répondu à des sollicitations de la DREAL concernant cette thématique.

➤ **Perspectives**

/

## 7. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

| Type d'actions                         | Nombre jours | % temps dédié | % travail    |
|--|--------------|---------------|--------------|
| Gouvernance du site                    | 2.7          |               | 2.3%         |
| Vie du réseau N2000                    | 6.8          |               | 5.8%         |
| Gestion administrative et financière   | 2.3          |               | 2%           |
| DOCOB                                  | 0            |               | 0%           |
| Formations                             | 1.1          |               | 1%           |
| Réunions interne, emploi du temps, ... | 8            |               | 6.9%         |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>21</b>    |               | <b>18.1%</b> |

### 7.1 Organisation de la gouvernance du site

#### 7.1.1 Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

Chaque année un Comité de Pilotage est organisé par l'animatrice.

Celui de 2025 s'est tenu le 15 avril 2025 à Estoublon. 21 personnes ont participé à cette réunion qui s'est déroulée en deux temps :

- ❖ **Partie en salle**
  - Rappel du contexte
  - Présentation du bilan annuel d'animation 2024
  - Présentation des perspectives 2025
  - Point d'information sur la dotation biodiversité

---

#### ❖ Partie sur le terrain

- Visite de la tour de l'horloge sur laquelle une ouverture a été créée spécifiquement pour les chauve-souris. Discussions autour des actions menées en faveur des chauve-souris en 2024.

Du temps a été nécessaire pour organiser le COPIL et rédiger le compte-rendu.

### 7.1.2 Animation de groupes de travail

Aucun groupe de travail n'a été nécessaire en 2025.

### 7.1.3 RCPA et bilan d'activité

Aucune Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA) n'a été réalisée en 2025. Le bilan d'activité 2025 sera rédigé en 2026.

## 7.2. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

L'animateur peut être amené à s'impliquer comme intervenant ou comme participant à différentes actions de réseau Natura 2000.

En 2025, l'animatrice a participé à :

- 4 Comités de Pilotage de sites Natura 2000 à proximité. En effet, le site Natura 2000 de l'Asse jouxte trois autres sites Natura 2000 et est concerné par diverses thématiques communes avec les autres sites.
- Une réunion des animateurs du 04 organisée par la Région
- Plusieurs webinaires sur :
  - Le Rôle des genêts
  - Trame turquoise et chiroptères
  - Natura 2000 et forêt
  - Retours d'expériences DOCOB
  - Agence de l'eau et Natura 2000

#### ➤ Perspectives

/

---

### 7.3. Gestion administrative et financière

En 2025, l'animatrice a présenté une demande de solde de la convention antérieure (2023-2024) auprès de la Région.

### 7.4. Compléments ou mise à jour du Docob

Non nécessaire pour l'instant.

### 7.5. Formations

L'animatrice a suivi une formation d'une journée sur la commune de Digne, sur l'Indice de Biodiversité Potentielle en forêt. Celle-ci était gratuite et non inscrite à la convention N2000. Elle a nécessité du temps de préparation et d'organisation supplémentaire.

### 7.6. Autres actions

L'animatrice participe à des réunions en interne au Syndicat tels que des réunions de service qui permettent d'organiser les missions N2000 et les rendre cohérentes aux autres missions du Syndicat.

Elle participe également aux réunions syndicales tels que les Bureaux et Conseils pour présenter et faire valider certaines opérations N2000 aux élus.

Du temps est également consacré à la tenue d'un tableau d'activité journalière afin de pouvoir faire ce bilan d'activités et rendre compte du temps passé sur chaque mission.

Dans cette rubrique, est également compté le temps passé aux échanges avec les structures partenaires (mails, téléphone, ...), l'organisation des missions et du planning, des commandes de matériels, ...

---

# 8. Synthèse

## 8.1 Bilan des activités de l'animateur :

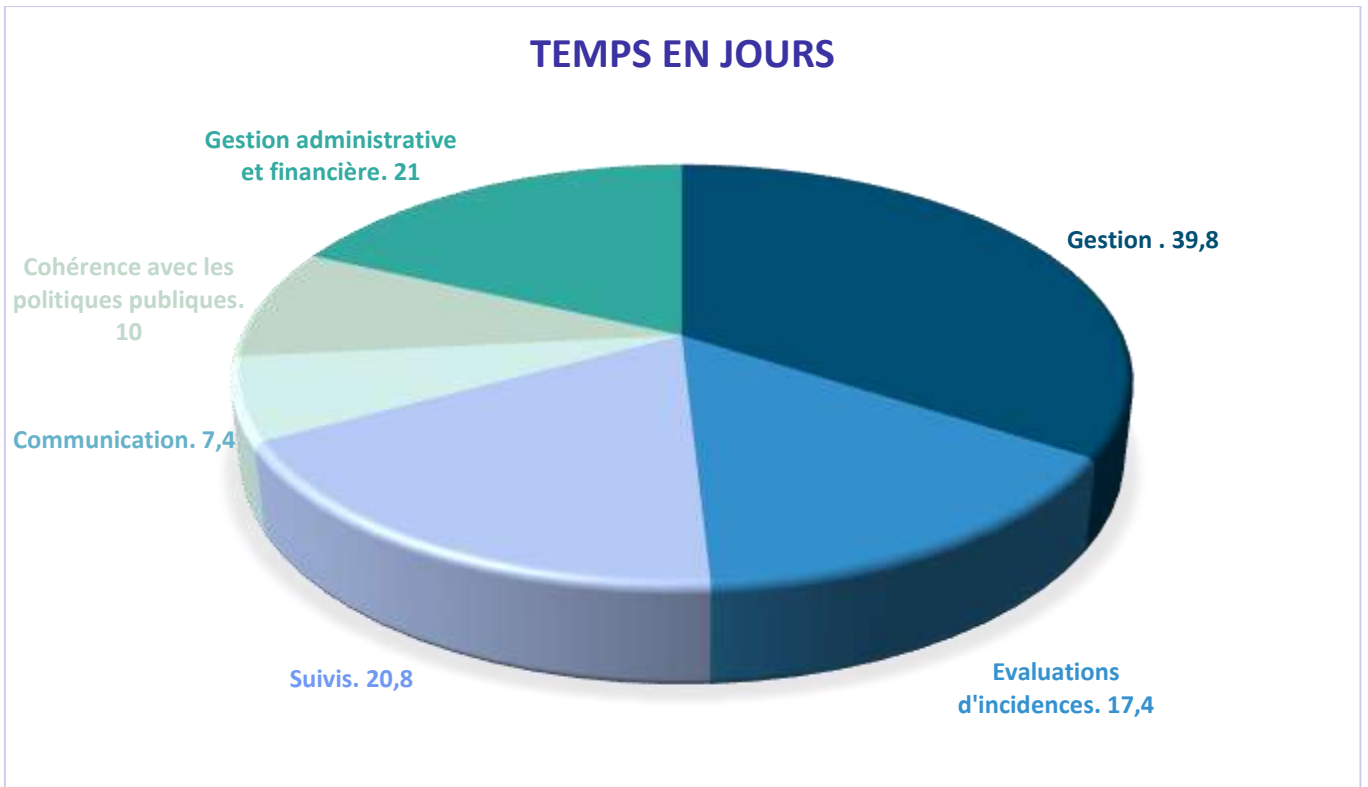
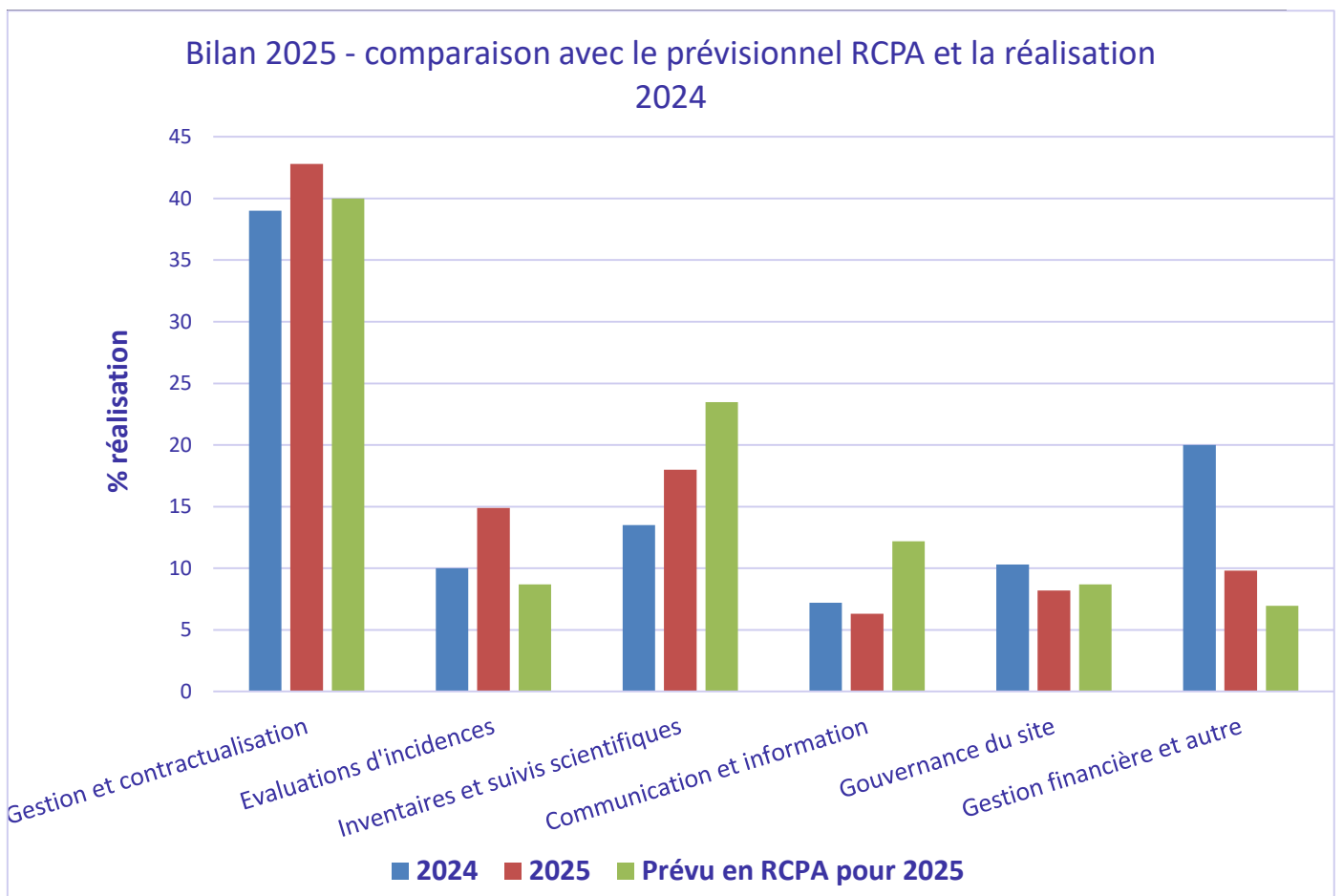


Figure 9 : Temps d'animation par catégories d'action

Périodes d'absences : 0



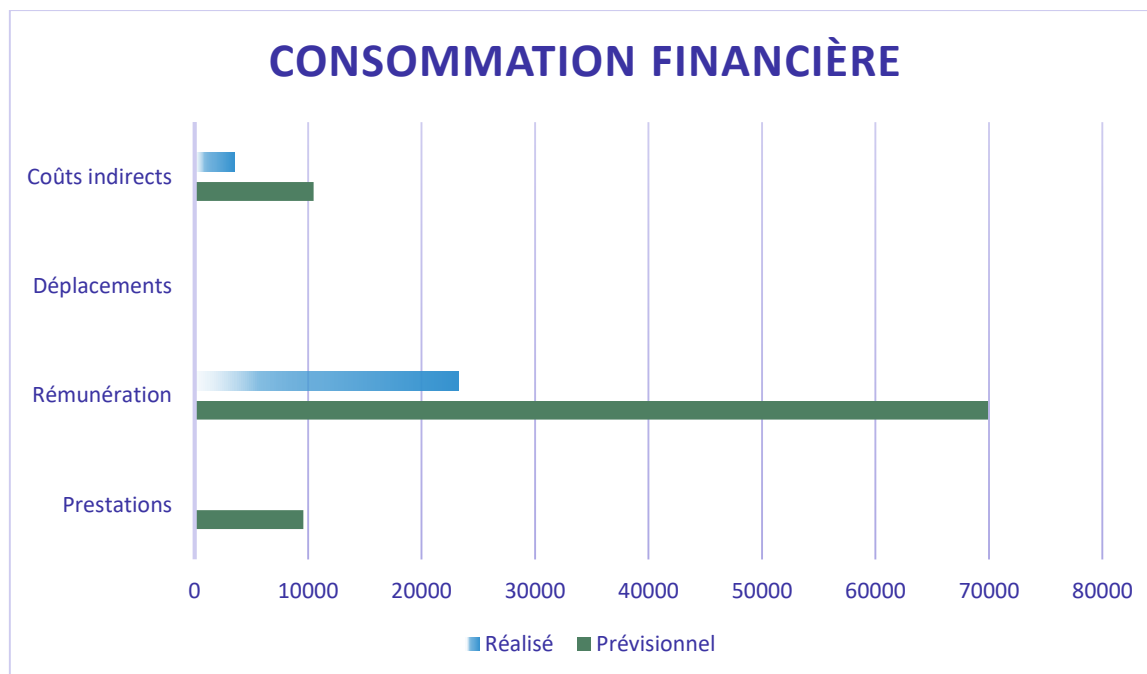
On notera que la « veille pour la cohérence avec les politiques publiques » a été rattachée au volet « gestion pour les habitats et les espèces », comme auparavant, pour pouvoir réaliser la comparaison.

Les actions les plus développées sont, dans l'ordre :

- La « Gestion et contractualisation » dont le temps passé est resté stable entre 2024 et 2025, et similaire au prévisionnel
- Les « Inventaires et suivis scientifiques » plus nombreux en 2025 qu'en 2024 et inférieurs au prévisionnel car il était initialement prévu de démarrer les expertises botaniques en 2025.
- Les « Evaluations d'incidences », qui ont été plus nombreuses en 2025 qu'en 2024 et ont donc dépassé également le temps prévisionnel
- La « Gestion financière et autre » qui était bien plus développée en 2024 qu'en 2025, car il était nécessaire en 2024 de préparer la nouvelle convention d'animation.
- La « Gouvernance du site » qui est resté stable et cohérente au prévisionnel
- La « Communication et information » qui a été sous-développée par rapport au prévisionnel car aucun chantier avec le Lycée de Carmejane a eu lieu cette année.

## 8.2 Récapitulatif financier

Est repris ici la consommation de l'enveloppe financière prévue dans la convention 2025-2027.



## 8.3 Récapitulatif des principales perspectives

Pour 2026, les principales missions visées sont :

- Poursuivre les suivis scientifiques annuels et développer les suivis des gîtes à chiroptères prioritaires mis en avant dans l'étude de hiérarchisation de 2022
- Aboutir à la signature d'une ORE en lien avec le Contrat Natura 2000 de restauration du gîte à Petit rhinolophe d'Estoublon
- Déposer un nouveau Contrat Natura 2000 pour la restauration d'arbres trognes
- Poursuivre le bilan mi-parcours des MAEC, en lien avec les expertises botaniques à venir
- Mener une nouvelle campagne d'information sur la dotation biodiversité auprès des nouveaux élus
- Poursuivre la communication autour des animations grands-publics et la réalisation de chantiers avec le Lycée de Carmejane.

## 9. Publicité

La publicité européenne constitue une obligation au titre du R(UE) N°2022/129. Les opérations d'animation Natura 2000 doivent faire l'objet d'une publicité : sur le site internet et les réseaux sociaux de la structure porteuse de l'animation ainsi que sur les documents et matériels de communication destinés au public (logo UE, description succincte de l'opération, soutien financier de l'UE)

The screenshot shows the website 'SITE NATURA 2000 DE L'ASSE'. At the top, there is a navigation menu with 'SYNDICAT', 'ACTUS', 'ASSE', 'BLANCHE', 'BLÉONE', 'RANCURE', and 'RAVINS VOLONNE L'ESCALE'. Below the menu, the breadcrumb 'Accueil > Asse > Site Natura 2000 de l'Asse' is visible. The main heading is 'SITE NATURA 2000 DE L'ASSE'. A purple bar contains the question '+ Qu'est-ce que Natura 2000 ?'. Below it, a grey bar says '- Le site Natura 2000 de l'Asse'. The 'Contexte' section contains text about the site's integration in 2008 and its management by the Syndicat Mixte Asse Bléone. A red button offers to download the presentation plaque. To the right is a map of the site area with a legend. At the bottom, there are logos for the Natura 2000 program, the European Union, the Région Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur), and the French Republic with the motto 'Liberté • Égalité • Fraternité'.

Figure 10 - Preuve de la publicité sur le site internet du SMAB